

COMMUNIQUÉ CFTC

« Émancipation économique des femmes » : il y a urgence !

Alors que le projet de loi pour l'émancipation économique des femmes avait été annoncé dès août 2019 par le gouvernement, il n'a toujours pas été présenté devant le parlement.

Sur le site gouvernement.fr on peut lire : « A l'occasion du G7, qui se tenait à Biarritz du 24 au 26 août 2019, la France s'est engagée à proposer, en 2020, une loi pour l'émancipation économique des femmes. Lundi 26 août 2019, Marlène Schiappa, secrétaire d'État à l'Égalité entre les femmes et les hommes, a dévoilé les contours du projet de loi. »

Si les contours du projet ont été présentés, et repris alors par la presse, si une consultation publique a bien été lancée, si des rapports ont été rendus, le projet de loi qui devait voir le jour il y a un an, pour la journée du 8 mars 2020, a lui été remisé.

En effet la crise du coronavirus a bousculé l'agenda politique et on peut le comprendre.

Mais la question de l'égalité entre les femmes et les hommes n'est pas moins d'actualité! Bien au contraire. Un tel projet de loi n'en serait que plus pertinent car il répondrait à une double nécessité: réduire les inégalités déjà existantes et creusées par la crise, reconnaître le formidable travail de ceux, et en l'occurrence celles, qui ont été en première et deuxième lignes.

Ce sont bien les infirmières, caissières, travailleuses sociales, soignantes en EHPAD, institutrices (des métiers où l'on sait les femmes surreprésentées) et autres professionnelles qui ont joué un rôle de 1er plan pour nous permettre de traverser cette crise sanitaire. Au front pour lutter contre la maladie, remplir les services essentiels, elles étaient aussi au foyer pour assurer la garde et l'éducation des enfants, ou encore l'attention et le soin à nos aînés

<u>La CFTC pleinement impliquée dans cette journée du 8 mars</u> profite donc de cette date symbolique pour réitérer sa demande au gouvernement afin qu'il présente rapidement ce projet de loi. Non seulement parce que c'est une **grande cause du quinquennat** mais aussi parce que les pistes qu'il contient sont plus que jamais d'actualité. A savoir :

- · Faciliter la **reprise d'activité des femmes** après une période dédiée à la maternité
- · Revaloriser les emplois à prédominance féminine
- · Améliorer la place des femmes dans les métiers d'avenir comme les data, les sciences ou l'ingénierie
- · Encourager les banques à soutenir les créatrices d'entreprises